

LinkedIn

CHARTE DE MODERATION

Bienvenue sur notre page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/cdg33>

Nous sommes engagés à fournir un espace respectueux, professionnel et inclusif pour échanger des idées, partager des connaissances et développer des relations professionnelles. Cette charte établit les règles de conduite et de modération pour garantir un environnement sécurisé et constructif.

1. Objectifs

- Favoriser des discussions professionnelles et enrichissantes.
- Maintenir un espace aligné avec les valeurs de respect, d'inclusion et de professionnalisme.
- Protéger les membres contre les comportements inappropriés ou offensants.

2. Règles de Conduite

Comportements acceptés

- Publications et commentaires constructifs, liés au domaine professionnel.
- Partage d'expériences, d'opinions et de ressources de manière respectueuse.
- Utilisation d'un langage clair, poli et bienveillant.

Comportements interdits

- Discours haineux, propos discriminatoires ou injurieux.
- Harcèlement, intimidation ou attaques personnelles.
- Spams, promotions non sollicitées ou publicités abusives.
- Contenus inappropriés, trompeurs, ou non conformes à la législation (ex. : fausses informations, plagiat).
- Usurpation d'identité ou création de faux comptes.

3. Rôles et Responsabilités des Modérateurs

Les modérateurs ont pour rôle de :

- Surveiller les publications, commentaires et activités des membres.
- Supprimer tout contenu non conforme aux règles de cette charte.
- Avertir ou sanctionner les utilisateurs en cas de non-respect des règles.
- Maintenir une impartialité et une transparence dans leurs décisions.

4. Procédure de Signalement

Les utilisateurs peuvent signaler des comportements inappropriés en suivant les étapes suivantes :

1. Utiliser l'outil de signalement de LinkedIn ou contacter directement les modérateurs.
2. Fournir des informations claires (capture d'écran, description de l'incident).
3. Attendre une réponse sous un délai de 48 heures.

Sanctions possibles :

- Avertissement privé.
- Suppression de contenu problématique.
- Suspension temporaire ou définitive de l'accès à la page ou au groupe.

5. Engagement des Utilisateurs

En participant à cette communauté LinkedIn, vous vous engagez à :

- Respecter cette charte et les règles de LinkedIn.
- Échanger de manière respectueuse, même en cas de désaccord.
- Signaler les comportements inappropriés sans harceler d'autres membres.

6. Appels et Recours

Si un utilisateur estime qu'une décision de modération est injustifiée, il peut :

- Contacter les modérateurs via message privé pour demander des explications.
- Soumettre un recours détaillé en décrivant la situation.
- Recevoir une réponse sous un délai de 5 jours ouvrés.

7. Évolutions de la Charte

Cette charte est susceptible d'évoluer pour s'adapter aux nouvelles pratiques et besoins. Toute modification sera communiquée aux membres.

Merci de votre participation et de votre respect des règles pour faire de cet espace une communauté professionnelle et bienveillante.

L'équipe de modération

